

s'inspire le ministère de l'Immigration. J'estime que le ministre le sait aussi bien, sinon mieux, que moi. On le lui a probablement signalé et il prendra, sans doute, les mesures nécessaires pour remédier à cet état de choses. On a rappelé, au cours du débat, qu'on avait gardé ce ministère pour la fin. Ma foi, il faut toujours qu'un ministère vienne en dernier, quoi qu'il arrive et je ne critiquerai certainement pas le ministre à ce propos.

Je crois que le ministre s'occupera des autres points que j'ai portés à son attention. Sinon, nous le critiquerons, lui ou son successeur, au cours de la prochaine session.

M. Churchill: L'intérêt que je porte à l'immigration, monsieur le président, s'applique à tous ses aspects. Il y a un sujet dont je parlerai aujourd'hui, ce sont les conséquences ultimes du programme d'immigration. La ligne de conduite du ministère de l'Immigration m'a beaucoup intéressé et je ne suis pas certain que nous ayons encore obtenu une réponse bien nette. J'ai lu dans la *Légionnaire* de janvier 1953, un article d'E. N. Gurton, intitulé "La vérité sur l'immigration". M. Gurton appelle l'attention sur l'origine ethnique de la population canadienne au moment de la confédération et sur les changements qui se sont produits depuis. En se reportant aux recensements de 1901 à 1951, il indique qu'en 1901 la population d'origine britannique représentait 57.03 p. 100, la population française 30.71 p. 100 et la population d'autre origine 12.26 p. 100. Il analyse ensuite les divers éléments de la population de dix ans en dix ans, jusqu'à 1951, où les pourcentages deviennent les suivants: Britanniques, 47.89 p. 100; Français, 30.83 p. 100; autres, 21.28 p. 100, ce qui indique que la proportion d'origine britannique a baissé d'environ 10 p. 100.

Il tente ensuite de prévoir quelle sera l'origine raciale de notre population à la fin du siècle et il prétend que, si le programme actuel d'immigration est maintenu, la population d'origine britannique représentera 32 p. 100, la population française 30 p. 100 et la population d'autre origine 38 p. 100, à la fin du siècle.

Je n'insisterai pas davantage sur cet article pour le moment mais j'appelle l'attention des députés sur le rapport annuel du ministère pour l'année terminée le 31 mars 1952. J'ai consulté le tableau qui figure à la page 28 et j'ai calculé, d'après ce tableau, le nombre d'immigrants venus d'outre-mer; je n'ai pas tenu compte des immigrants venus des États-Unis.

Voici les chiffres relatifs à l'élément britannique c'est-à-dire ceux qu'on appelle les ressortissants britanniques: 1900 à 1909, environ 60 p. 100 du total; 1910 à 1919, 64 p. 100;

1920 à 1929, 56 p. 100; 1930 à 1939, 45 p. 100; 1940 à 1949, 60 p. 100. Au cours d'une période de cinquante ans, les ressortissants britanniques, comme le rapport les appelle, ont représenté plus de 50 p. 100 du nombre total d'immigrants venus au Canada d'outre-mer.

Je n'entends pas débattre la question de savoir quels sont les immigrants qui conviennent le mieux au Canada. Nous savons tous qu'un grand nombre de races sont représentées dans notre pays et nous sommes au courant de leur apport important à la vie nationale du Canada.

Je ne m'oppose nullement cependant à l'entrée au pays de quelque groupe ethnique que ce soit. Je veux simplement appeler l'attention sur le fait que l'on relève certaines divergences marquées à l'intérieur du Canada et que certains changements se produisent. Mais, je le répète, nous comprenons parfaitement qu'il y ait au pays actuellement des ressortissants de la plupart des autres pays du globe. Le tableau aux pages 30 et 31 indiquant l'origine ethnique des immigrants, et leur nationalité, pour l'année financière qui vient de se terminer démontre qu'outre les Anglais, les Irlandais, les Écossais, les Gallois et les Français, le groupe d'immigrants entré au Canada est composé de gens de 39 nationalités différentes.

Quoi qu'il en soit, voici la question que je me pose: Quelle est notre politique à long terme à l'égard de l'immigration? Y a-t-il une politique à long terme qui tienne compte de la question d'origine ethnique? Ou, cette politique doit-elle tenir compte de la question d'origine ethnique? Ces questions m'intriguent. En consultant la tableau que j'ai mentionné, je vois que la dernière année au sujet de laquelle le ministère fait rapport, le groupe ethnique le plus considérable d'immigrants entrant au Canada était celui des Allemands, puis celui des Italiens, puis celui des Hollandais et qu'enfin le quatrième groupe était composé de Polonais.

L'hon. M. Harris: Mon honorable ami voudra certainement être parfaitement juste. Il ne doit pas considérer les Anglais mais bien tous les immigrants venant des Îles britanniques comme groupe particulier.

M. Churchill: Je pense que le ministre s'agit sans raison, je ne veux pas me montrer injuste du tout.

L'hon. M. Harris: L'honorable député a déjà formulé cette observation que j'ai alors rectifiée, je crois. Je lui ai rappelé que le mot "Anglais" s'applique aux Anglais et non pas aux Écossais, Gallois ni Irlandais. Ici nous les groupons sous une même appellation, comme font, je pense la plupart des Canadiens. La population canadienne les